

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	M All Weather Bonds RC	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	FR001400H8Q5	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés :	1 février 2025	Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.			
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.			

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le fonds M All Weather Bonds a pour objectif de réaliser une performance en relation avec celle des marchés obligataires et de surperformer par rapport à l'indice composite constitué à hauteur de 70% de l'indice Markit Iboxx Euro Corporates Overall Total Return (Ticker Bloomberg QW5A), 20% de l'indice Markit Iboxx EUR Liquid High Yield (Ticker Bloomberg IBOXXMJA), et 10% de l'Éster capitalisé sur 7 jours (base 100) (Ticker Bloomberg (OISESTR), en mettant en oeuvre une gestion des titres de taux, qui n'est pas une gestion indiciaire (l'indice n'étant qu'un élément de comparaison a posteriori).

La stratégie consiste à gérer de manière discrétionnaire, en combinant l'analyse macro-économique de type « Top down » s'attachant à anticiper les mouvements de marchés, et l'analyse de type « Bottom up » des instruments de dette libellés en toutes devises, émis en priorité dans les États de l'OCDE et de l'Espace Économique Européen, des obligations et autres titres de créances, privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres, combinée à une stratégie d'exposition et/ou de couverture utilisant des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, sur une durée recommandée de placement de 3 ans.

Le fonds peut être investi à minima à 80% et jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro mais également en d'autres devises, émis tant par des émetteurs « Corporate » que « Sovereign ».

Le processus d'investissement utilise une combinaison de stratégies « Top down » et « Bottom up » associant :

- Une stratégie à partir d'indicateurs Macroéconomiques et de secteurs permettant une analyse structurelle et conjoncturelle, fournissant une perspective ;
- Une stratégie d'exposition positive ou négative au risque de taux et/ou de taux réel visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux d'intérêt et d'inflation ;
- Une stratégie de courbe des taux d'intérêt dans le but d'optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux à long terme et de taux à court terme ;
- Une stratégie d'allocation entre différentes classes d'actifs de nature principalement obligataires ;
- Une stratégie d'investissement sur les obligations émises par le secteur « Corporate » et le secteur « Sovereign » avec le choix des signatures mises en portefeuille par la gestion.

L'univers d'investissement du fonds est constitué des émetteurs couverts par la recherche ESG MSCI, et faisant partie soit des pays de l'Espace économique européen, soit des pays suivants : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Suisse, Chili, Chine, Colombie, Royaume Uni, Hong Kong, Indonésie, extra-financière aél, Inde, Japon, Corée du sud, Koweït, Mexique, Malaisie, Nouvelles Zélande, Pérou, Qatar, Singapour, Thaïlande, Taiwan, États Unis ou Afrique du Sud. 10% du portefeuille du fonds pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement du fonds.

Les instruments libellés en devises autres que l'Euro et les autres devises de l'EEE sont limités à 40% de l'actif net.

Il est également possible de détenir jusqu'à 30% de l'actif net dans des instruments émis dans des États de l'OCDE hors EEE, 10% dans des instruments émis dans des États hors OCDE.

Les investissements en obligations de catégorie jugée spéculative « High Yield » par la société de gestion sont limités à 40% de l'actif net du fonds.

Les obligations callables et/ou putables pourront représenter jusqu'à 80% de l'actif net de l'OPCVM.

Les investissements sont limités à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées, 20% dans des obligations convertibles, 10% dans des parts d'OPCVM ou FIA ou actions de SICAV, 10% dans des actions & assimilés.

L'OPCVM peut être exposé au risque de change, hors Euro ou autres devises de l'Espace Économique Européen, à hauteur de 30% de l'actif net. L'OPCVM pourra également procéder à l'achat et la vente de devises à terme, sur les devises de pays présentant des marchés réglementés, en vue de se couvrir et/ou de s'exposer au risque de change.

L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 30% de l'actif net.

Par ailleurs, l'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, ainsi que sur des cessions temporaires de titres. Le gérant peut intervenir sur le risque taux, et action dans une moindre mesure, à titre d'exposition et/ou de couverture.

La sensibilité moyenne du fonds est comprise entre -3 et +8.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 3 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

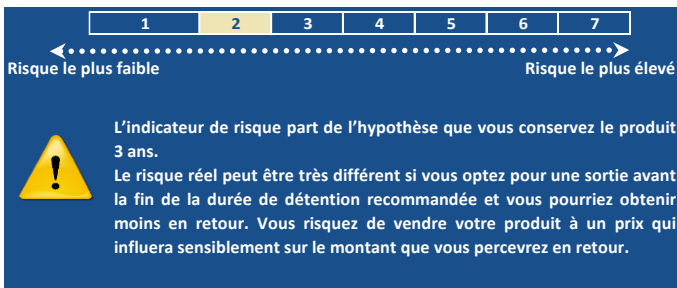
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible ← → Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risques liés aux instruments dérivés, qui utilisés en couverture ont pour conséquence de sous-exposer le fonds, et utilisés en exposition, de le sur-exposer.
- Risque de contrepartie, i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARIUM DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'investissement initial de 10 000 EUR		1 an	3 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 302 €	8 241 €
	Rendement annuel moyen	-17.0%	-6.2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 302 €	8 241 €
	Rendement annuel moyen	-17.0%	-6.2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 832 €	9 952 €
	Rendement annuel moyen	-1.7%	-0.2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 617 €	10 654 €
	Rendement annuel moyen	6.2%	2.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 9/2019 à 9/2022

* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 5/2016 à 5/2019

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 8/2013 à 8/2016

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 3 ans
Coûts totaux	354 €	676 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.54%	2.25% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (3 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.09% avant déduction des coûts et de -0.16% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.30% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	130 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.27% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [15% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice de référence]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 3 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du FCP disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com